

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 septembre 2020

Présents : M Michel MARESCOT - Maire – Mme Catherine LEFEBVRE - Mme Emmanuelle MELLLOT-KRISTY - M David MARES - Adjoint – M Michel DABOUT - Mme Sophie DIERRE - Mme Corinne DROUEN - M Eric ESTRIER - Mme Catherine FILIPOV - Mme Anne JOSEPH - M Germain LELARGE - Mme Sophie NGUYEN VAN MAI - M Vincent VANDERSTUYF.

Excusés : M Didier PAPELOUX donne pouvoir à M Michel MARESCOT, M Olivier PAPAZIAN.

Secrétaire : Mme Sophie NGUYEN VAN MAI.

### Informations du Maire :

- Suite à la réception des nouvelles instructions de l'Etat concernant la COVID-19, en particulier la limitation des rassemblements festifs à moins de 30 personnes, le Conseil Municipal a décidé d'annuler le repas des anciens prévu en novembre cette année.
- Récapitulatif des recettes de la taxe de séjour pour l'année 2019.
- Divers remerciements suite à attribution de subventions.

### 1) Confortement de la falaise :

#### ○ Avenant n°2 d'ANTEA

Afin de mener à bien sa mission de Maîtrise d'Œuvre, le groupement ANTEA Group – INGE INFRA sollicite un avenant qui permettra de :

- consolider le projet avant le lancement de la consultation,
- réduire les aléas lors du chiffrage par les entreprises,
- produire un document solide au contrôleur technique,
- bénéficier d'un meilleur taux pour l'assurance dommage ouvrage.

Le montant de cet avenant est de 50 000€ HT.

La Commission d'Appel d'Offres a étudié cet avenant et a donné un avis favorable le 02/09/2020.

Accord du Conseil.

#### ○ Mission de conseil et suivi écologique

Il est nécessaire de disposer des conseils d'un écologue (avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) de Normandie) avant de finaliser la phase de conception du Maître d'œuvre.

Ses missions seront les suivantes :

- définir les prescriptions relatives à la protection de l'environnement sur le projet en phase études,
- s'assurer de leur respect durant la phase de réalisation de travaux,
- d'en assurer le suivi pendant l'exploitation de l'ouvrage sur 10 ans.

C'est un marché de services, estimé à 60 000€ HT.

Accord du Conseil

### 2) Travaux de voirie

Proposition de réaliser un caniveau rue Lucien Coutaud afin de canaliser les eaux pluviales de la rue qui se déversent chez un particulier.

Consultation d'entreprises a été effectuée.

L'entreprise COLAS propose un devis de réfection de voirie pour la rue Lucien Coutaud d'un montant de 9 385,00€ HT soit 11 262,00€ TTC.

Accord du Conseil

**3) Convention d'honoraires (avocat)**

Nécessité pour la commune d'avoir recours à un avocat commun avec la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, pour une mission d'assistance juridique devant le Conseil d'Etat concernant 1 dossier d'urbanisme pour un montant de 2 500€ HT. (Plusieurs décisions favorables ont été rendues dans cette affaire devant les instances administratives (tribunal administratif, cour d'appel)).

Accord du Conseil

**4) Délégation dans le domaine juridique**

Autorisation de donner délégation à M le Maire en complément de la délibération n° 34/2020 du 23/05/2020 selon les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L 2122-22), pour intenter au nom de la Commune les actions en justice ou de défendre la Commune dans les actions intentées contre elle devant toutes juridictions, en première instance, en appel comme en cassation pour transiger avec les tiers dans la limite de 4 000€ HT.

Accord du Conseil

**5) Exposition « Confinés, ici, à Villerville »**

Un concours photo a été organisé sur le thème « Confinés, ici, à Villerville » du 11/05 au 07/06/2020.

18 photos ont été sélectionnées, reproduites et exposées dans le parc des Graves du 14/07 au 14/09/2020.

Proposition que chaque lauréat en priorité ou une personne intéressée, puisse récupérer le panneau avec sa photo contre une participation de 20€.

Accord du Conseil

**6) Convention de mise à disposition du local situé à l'entrée du Garage**

Demande de prolongation du 01/09/2020 au 31/12/2020 pour un montant de 300€/mois.

Accord du Conseil

**7) Droit de terrasse**

Proposition de solliciter un droit de terrasse de 300€ au snack situé rue Maréchal Foch pour une partie de la saison estivale.

Accord du Conseil

**8) Subventions :**

○ Demandes de subvention de ravalement

- 4 Place du Bouloir d'un montant de 4 520,00€.

Proposition d'une subvention de 452,00€ correspondant à 10% du montant des travaux.

Accord du Conseil

- 9 Allée du Jardin Madame d'un montant de 15 364,80€.

Proposition d'une subvention de 650,00€ correspondant au plafond d'aide allouée.

Accord du Conseil

- Association St Vincent de Paul  
Proposition d'octroyer une subvention pour l'année 2020 de 100€.  
Accord du Conseil

**Questions diverses :**

- Demande d'annulation de loyers

Le Conseil a octroyé à certains commerces (salon de coiffure, crêperie, pizzeria, bar tabac) qui ont arrêté ou diminué leur activité pendant le confinement, une annulation totale ou partielle de loyers du 15/03 au 31/05/2020.

Proposition d'octroyer également cette aide à la maroquinerie du 15/03 au 31/05/2020.

Accord du Conseil

- Aide au permis de conduire

Depuis 2019, une « bourse au permis de conduire » est octroyée sur dossier, d'un montant de 600€ contre 70h de travaux d'intérêt général (à faire avant la fin de l'année de demande).

Proposition de modifier les modalités d'attribution.

Le montant de cette bourse sera maintenu à 600€ par bénéficiaire. Le nombre d'heure sera fixé à 35 heures et ces heures devront être effectuées au maximum sur une année.

Accord du Conseil

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Michel MARESCOT



